



**MASTER LETTRES
PARCOURS CRÉATION LITTÉRAIRE**

LIVRET ÉTUDIANT 2025-2026

Responsable de formation

Stéphanie Loubère

stephanie.loubere@univ-orleans.fr

Contact administratif

Delphine Richet

delphine.richet@univ-orleans.fr

MASTER LETTRES – CRÉATION LITTÉRAIRE

Tableau des enseignements 2025-2026

Première année – M1

Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire	
			CM	TD
Semestre 7	30	30		
Enseignements fondamentaux				
Séminaire de littérature française S7	4	4	18	
Théorie littéraire S7	4	4	18	
Enseignement complémentaire				
Étude d'une œuvre 1 (choix entre deux œuvres)	4	4	20	
Enseignements professionnalisants				
Approche de la littérature ultra-contemporaine 1	4	4		18
Atelier d'écriture encadrée 1	4	4		18
Atelier d'écriture libre 1	4	4		18
Insertion professionnelle				
Module DOIP 1	2	2		
Chronique culturelle	2	2		
LANSAD (au choix)				
Anglais	2	2		18
Espagnol	2	2		18
Latin	2	2		9
Français sur Objectifs Universitaires (FOU)	2	2		18

Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire	
			CM	TD
Semestre 8	30	30		
Enseignements fondamentaux				
Analyse filmique	2	2		12
Séminaire de littérature française S8	4	4	18	
Séminaire de littérature comparée S8	4	4	18	
Enseignement complémentaire				
Étude d'une œuvre 2 (choix entre deux œuvres)	4	4	20	
Enseignements professionnalisants				
Approche de la littérature ultra-contemporaine 2	4	4		18
Atelier d'écriture encadrée 2	4	4		18
Atelier d'écriture libre 2	4	4		18
Entretien individuel avec un acteur de la vie culturelle	2	2		
LANSAD (au choix)				
Anglais	2	2		18
Espagnol	2	2		18
Latin	2	2		9
Français sur Objectifs Universitaires (FOU)	2	2		18
Stage facultatif				

Deuxième année – M2

Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire	
			CM	TD
Semestre 9	30	30		
Enseignements fondamentaux				
Séminaire de littérature comparée S9	5	5	18	
Littérature et images	3	3		12
Enseignements professionnalisants				
Masterclass d'écrivain 1	5	5	18	
Création littéraire aujourd'hui : enjeux théoriques et pratiques	5	5		12
Suivi de création – atelier méthodologique S9	5	5		15
Mémoire de création S9	5	5		
LANSAD (au choix)				
Anglais	2	2		18
Espagnol	2	2		18

Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire	
			CM	TD
Semestre 9	30	30		
Mémoire de création S10	12	12		
Enseignements fondamentaux				
Séminaire de littérature française S10	5	5	18	
Littérature en contexte	3	3		12
Enseignements professionnalisants				
Masterclass d'écrivain 2	5	5	18	
Suivi de création S9 – Atelier méthodologique S10	5	5		15
Stage facultatif				

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1^{ère} ANNÉE

Semestre 7

Séminaire de littérature française S7

Responsable : P. Haugeard

Un lieu pour mourir.

Représentation et symbolisation de l'espace dans la chanson de geste (XII^e-XIII^e s.)

La chanson de geste (comme genre) n'est guère attentive à l'espace, qu'elle ne mentionne que pour les besoins de l'action. La description des lieux et des paysages est étrangère à son esthétique, ce qui ne veut pas dire que les textes ne fassent jamais apparaître des éléments descriptifs, mais ils sont toujours rapides et souvent topiques. Il semble cependant que dans un certain nombre de chansons le récit de la mort du héros s'accompagne de la création d'un espace plus spécifique que véritablement topique, relatif ou en rapport avec les modalités mêmes de cette mort, qui est généralement violente (dans l'épopée, on meurt rarement dans son lit), la représentation des lieux de la mort tendant alors à une symbolisation dont il conviendra de décrire les modalités et d'interpréter la ou les significations. Seront ainsi étudiés les épisodes de la mort de Roland (*Chanson de Roland*), de Vivien (*Chanson de Guillaume, Aliscans, Chevalerie Vivien*), de Garin et de Bègue (*Garin le Lorrain*), de Raoul et de Bernier (*Raoul de Cambrai*). Nous verrons alors dans quelle mesure il est possible de proposer une anthropologie littéraire de la violence guerrière médiévale.

Le travail en séminaire s'effectuera à partir d'extraits qui seront distribués par le professeur, sauf pour la *Chanson de Roland* et la *Chanson de Guillaume*, par lesquelles on commencera et qu'il convient d'avoir lues au préalable.

- *Chanson de Roland*, édition et traduction de Jean Dufournet, en GF Garnier, ou bien édition et traduction de Ian Short, Livre de Poche, « Lettres Gothiques ».
- *Chanson de Guillaume*, édition et traduction de François Suard, Livre de Poche, « Lettres Gothiques »

Théorie littéraire

Responsable : A. Déruelle

Théorie littéraire

À travers l'étude de notions centrales (l'auteur, le lecteur, le genre, la fiction, la mimésis, le personnage, le style...), le séminaire explorera la manière dont la théorie littéraire pense la littérature.

Bibliographie

- Ouvrages de la collection « GF Corpus », qui se présentent comme des anthologies commentées (<https://editions.flammarion.com/Catalogue/gf/corpus>)
- Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie*, Seuil, 1998.
- Atelier « Théorie littéraire » de Fabula (<https://www.fabula.org/ressources-atelier.php>)

Étude d'une œuvre 1

Responsables : B. Barut et B. Lombart

Le cours est centré sur l'étude approfondie d'une œuvre, dans une double perspective d'élargissement de la culture littéraire et de perfectionnement des compétences d'analyse et de rédaction universitaire.

Les étudiant.e.s suivent l'un des deux cours suivants :

- Littérature XVI^e siècle : M. de Navarre, *L'Heptaméron*, éd. N. Cazauran, Paris, Gallimard, 2020 : le prologue et les deux premières journées (M. Lombart)
- Littérature XX^e siècle : A. Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence africaine, 2000 (M. Barut)

Approche de la littérature ultra-contemporaine 1

Responsable : L. Véron

Approche de la littérature ultra-contemporaine

Ce cours s'attachera à une tendance spécifique de la littérature ultra-contemporaine : celle qui aborde le cas des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le récit de soi (qu'il s'agisse de fiction ou de non-fiction). Nous étudierons le genre hybride de ces textes, qui circulent entre plusieurs sphères de discours (littéraire, réflexive, judiciaire, médiatique, politique), leurs ambitions (s'agit-il de (se) guérir de dénoncer ? de se venger ? de transformer ?) et leurs effets. Nous nous pencherons également sur la question des processus de leur légitimation ou délégitimation médiatique et littéraire.

La perspective de ce cours sera à la fois théorique, critique et pratique. Il s'agira d'étudier des textes, mais aussi d'échanger avec des autrices et auteurs et d'explorer des pratiques d'écriture créative autour de ce thème

Corpus :

Tanguy Viel, *La fille qu'on appelle*

Vanessa Springora, *Le consentement*

Neige Sinno, *Triste Tigre*.

On conseille également fortement de lire Océane Pérona, *Celles qui peuvent encore marcher et sourire*.

Bibliographie critique indicative :

Alexandre Gefen, *Réparer le monde. La littérature française face au XXI^e siècle*, Corti, 2017

Gisèle Sapiro, *Peut-on dissocier l'œuvre de l'auteur ?* Seuil, 2020

Marie-Jeanne Zenetti, « Que fait #MeToo à la littérature ? », Fixxion, 2022 (en ligne)

Anne Grand d'Esnon, « Aborder la question des violences sexuelles en littérature. Perspectives méthodologiques » (2022, en ligne, Hypothèses)

Lucie Nizard et Anne Grand d'Esnon, Journée d'étude « Désir, consentement, violences sexuelles en littérature : quelles méthodes d'analyse littéraire ? quels enjeux pour la discipline ? » (2018, en ligne Hypothèses)

Hélène Merlin-Kajman, *La littérature à l'ère de MeToo*, Ithaque, 2020

Véronique Lochert, Zoé Schweitzer et Enrica Zanin, *La fiction face au viol*, Paris, Hermann, 2024.

On suivra également les actualités du projet ANR ConSent <https://consent.hypotheses.org/>

Atelier d'écriture encadrée 1

Responsable : P. Le Querrec

Séances les 7 novembre, 14 novembre et 12 décembre

Une réunion d'information avec l'autrice sera organisée en visio-conférence avant le début de l'atelier.

18 heures d'atelier pour créer des dispositifs d'écriture où interroger l'ambivalence des mots, des images, et des archives. Chaque projet sera articulé grâce à l'espace de la page, aux blancs, à la ponctuation, aux justifications, à la vibration des mots. Nous circulerons dans la littérature mais aussi dans les arts plastiques afin d'accéder à cet aspect particulier de l'écriture : sa matérialité.

La séance du 14 novembre aura lieu au Musée des Beaux-Arts et celle du 12 décembre aux Archives.

Venir avec son projet d'écriture et son livre préféré (ou le livre source d'inspiration), quel que soit son genre (BD, poésie, arts plastiques, essai etc)

Atelier d'écriture libre 1

Responsable : K. Kalda

Séances le 26 septembre, 24 octobre et 21 novembre

Une réunion d'information avec l'autrice sera organisée en visio-conférence le vendredi 12 septembre

Cet atelier a pour objectif de vous faire expérimenter la situation de lecture/ réception publique de textes personnels afin de vous aider à améliorer vos écrits à partir des retours des auditeurs et des propositions de l'intervenante.

Les séances seront consacrées à la lecture commentée des textes personnels apportés, à des exercices de réécriture, et à de l'analyse de pratique à partir, notamment, d'un choix d'essais publiés par des écrivain.e.s au sujet de leur processus de création.

Avertissement : l'atelier privilégiera la forme du récit (extraits de romans, nouvelles, essais littéraires...). L'écriture dramatique ne sera pas explorée. Les étudiant.e.s souhaitant travailler le genre de la poésie peuvent apporter des textes se rattachant à ce dernier, mais les propositions générales qui seront émises par ailleurs durant l'atelier tourneront pour l'essentiel autour de l'univers du récit.

Prérequis : Les étudiant.e.s devront arriver à la première séance avec un extrait d'un texte personnel de deux à cinq pages (ou dans le cas de formes courtes, plusieurs textes d'une longueur totale de deux pages minimum).

Un **travail personnel** sera demandé entre les séances 2 et 3 :

- constitution d'un cahier de « laboratoire d'écriture » permettant une prise de conscience des blocages et ressources de chacun.e,
- correction ou développement des textes personnels apportés à la première séance.

Module DOIP S7

Responsables : M. Chignardet et S. Loubère

Cette formation a pour ambition d'accompagner les étudiantes et étudiants dans l'élaboration de leurs projets d'orientation et d'insertion professionnelle.

Une **séance de présentation** (obligatoire) sera organisée le **lundi 6 octobre** (horaires et salle à préciser)

Cette formation comprend :

1) Une formation autonome via CELENE

Les étudiantes et étudiants de master sont automatiquement inscrits dans le module autour du 15 septembre.

Celles et ceux qui s'inscrivent tardivement devront s'inscrire eux-mêmes.

celene.univ-orleans.fr

DOIP-Élaborer son projet en Master

Il faut réaliser les travaux des trois chapitres dans l'ordre suivant :

1. Connaissance de soi, parcours et expériences
2. Outils de communication (CV, lettre de motivation et approche des réseaux)
4. Entretiens

Il faudra réaliser les travaux demandés **entre la mi-octobre et la mi-novembre. Le module sera évalué par un oral sur le projet professionnel (5 minutes de présentation, avec 4 à 5 diapositives + une question).**

2) Un atelier enquête "métier" (1h) par groupe de 12 étudiants.

3) Et un atelier au choix (1h15) que vous devrez choisir à la séance de présentation du 6 octobre.

Les étudiants peuvent solliciter la DOIP

- Soit par groupe restreint (4 étudiant.e.s maximum avec un projet similaire)
- Soit en individuel

Permanence le mardi et jeudi après-midi, envoyer un mail pour prévenir de votre venue : stage.emploi@univ-orleans.fr

pour toute(s) question(s) relative(s) à votre projet ou à la rédaction de leurs documents (CV, lettre de motivation).

Contact : Mauricette Chignardet, chargée d'orientation et d'insertion professionnelle (mauricette.chignardet@univ-orleans.fr)

Chronique culturelle

Responsable : B. Barut

Le but de cette UE est de rendre compte d'un événement culturel actuel selon un paramétrage discursif et stylistique particulier : la chronique de presse.

LANSAD

(Cours de LANGUE pour Spécialistes des Autres Disciplines)

F. O. U.

Sauf dérogation exceptionnelle, les étudiant.es étranger.es primo-arrivant.es suivront les cours de Français sur Objectifs Universitaires (FOU) assurés par l'IDF à partir du mois d'octobre.

Les autres étudiant.es choisiront entre Anglais, Espagnol et Latin.

ANGLAIS

Responsable: Mme Aitelhadj

Renforcement linguistique à travers l'étude de dossiers thématiques composés de documents authentiques. Les différentes compétences linguistiques (compréhension orale/écrite, expression orale/écrite) seront travaillées (niveau CECRL visé B2).

ESPAGNOL

Responsable: M. Ginesta

Espagnol : pratique orale et écrite de la langue étrangère

Objectifs

Expression écrite et orale et interaction

Compétences acquises

Savoir s'exprimer sur un thème précis en langue étrangère. Savoir interagir. Comprendre précisément un document écrit ou audio/vidéo authentique dans la langue étrangère. Rendre compte.

LATIN

Responsable: P.-A. Caltot

Le cours implique d'avoir suivi les semestres précédents de Latin en licence ou en classes préparatoires (au moins 3 semestres).

Le cours se propose d'approfondir la découverte de la littérature latine, à travers un panorama des auteurs en prose (historiographie, rhétorique, roman) parmi les plus importants de la latinité.

Le cours prévoit

- la révision systématique de la morpho-syntaxe du latin (en particulier les grands éléments de syntaxe)
- la pratique intensive de la version sur textes d'auteurs (exercices en classe et pratique du petit latin)
- le commentaire littéraire à partir d'aspects poétiques, génériques et narratologiques.

Bibliographie

Fredouille, Zehnacker, *Littérature latine*, PUF, Quadrige, Paris, [1993]

Hacquard, *Guide romain Antique*, Classiques Hachette, Paris, [1952]

Morisset, Gason, Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, Paris

Thème du semestre : L'homme providentiel dans l'historiographie latine

Ce semestre, le travail portera sur l'écriture de l'histoire, en se focalisant sur la quête de l'homme providentiel à Rome, pendant la République et sous l'Empire. En envisageant les récits mais aussi les portraits livrés par les grands historiens de la latinité (Salluste, Tite-Live, Tacite, Suétone et Quinte-Curce), nous nous attacherons à définir le corpus de valeurs mis en valeur dès la période républicaine pour définir la figure du bon chef et du bon gouvernant, en particulier sous la *Res publica*. Sous l'Empire, les mêmes idées sont reprises avec la double polarité du bon souverain, par opposition au tyran.

Semestre 8

Analyse Filmique

Responsable : B. Barut

Conformément à son intitulé, cette UE a pour but de fournir aux étudiants les outils nécessaires à l'analyse d'extraits d'œuvres cinématographiques. Nous nous appuierons sur des films d'époques, de genres et de nationalités variés pour illustrer les techniques filmiques et la méthodologie de l'exercice.

Bibliographie :

- Jacques AUMONT *et alii*, *Esthétique du film*, Armand Colin, 2016 [rééd.].
- Jacques AUMONT et Michel MARIE, *L'Analyse des films*, Armand Colin, 2015 [rééd.].

Séminaire de littérature française S8

Responsable : N. Lombart

Enjeux de l'écriture carcérale (XVI^e-XX^e) : formes et significations

Le séminaire aura pour but d'explorer méthodiquement un corpus représentatif de l'écriture carcérale (prose ou poésie) en langue française, depuis les XV^e et XVI^e siècles (Villon, Marot) jusqu'au XX^e siècle (Henri Alleg, Jean Cassou). L'objectif sera d'abord d'établir une première grille de lecture, applicable à l'ensemble des textes, à partir de questions simples : sur quoi peut-on écrire en prison ? comment peut-on *concrètement* écrire et comment transmettre son texte hors de la prison ? pour quelles raisons choisir telle ou telle forme/tel ou tel genre littéraire ? pour qui et pour quoi écrit-on spécifiquement dans cette situation ? que reste-t-il à dire de soi et du monde ? etc. Il s'agira donc de définir des enjeux esthétiques, anthropologiques, philosophiques, juridiques ou spirituels propres à l'écriture carcérale en général, tout en identifiant des variations fines liées aux différents contextes de rédaction : ce que Marot a à dire de l'emprisonnement, de l'institution judiciaire, de la liberté, de la dignité de l'homme, du fonctionnement (ou des dysfonctionnements) de la société, etc. dans *l'Enfer* de 1542 n'a assurément que peu à voir avec la manière dont Henri Alleg aborde ces mêmes thématiques dans *La question* en 1958.

Pour l'évaluation du séminaire, chaque étudiant.e rédigera un petit essai (sous la forme d'un article scientifique) consacré à l'analyse d'un aspect de l'écriture carcérale dans une œuvre du corpus étudié en cours (ou une autre œuvre écrite en prison, choisie avec l'accord de l'enseignant). Le projet de cet essai sera aussi présenté oralement (choix de l'œuvre et de l'axe d'analyse, bibliographie critique, objectifs et résultats attendus) et donnera lieu à une discussion avec l'enseignant et les autres étudiant.e.s.

Œuvres à lire obligatoirement avant le début du séminaire :

- Henri Alleg, *La Question* [1958-1961], Paris, Minuit, 2008.
- Jean Cassou, *Trente-trois sonnets composés au secret* [1944], Paris, Gallimard, coll. « folio plus classique », 2008.

Séminaire de littérature comparée S8

Responsable : G. Ribémont

Récits d'enquête de d'expérimentation

Ce séminaire entend introduire à l'histoire du récit d'enquête, depuis les débuts du récit policier chez Edgar Allan Poe jusqu'aux expériences narratologiques menées sur les trames policières par les auteurs du nouveau roman, puis des romanciers dits postmodernes. À partir de lectures exemplaires et de grands jalons de la critique, on discutera les textes au programme, notamment dans une perspective intertextuelle et narratologique.

Textes au programme : La trilogie du chevalier Dupin d'Edgar Allan Poe (« Double Assassinat dans la rue Morgue » / « Murders in the Rue Morgue », « Le Mystère de Marie Rogêt » / « The Mystery of Marie Rogêt », « La Lettre volée » / « The Purloined Letter »), édition libre, mais dans la traduction de Charles Baudelaire.

*Alain Robbe-Grillet, *Les Gommages*, Éditions de Minuit.

* Paul Auster, *Cité de verre*, trad. Pierre Furlan, dans *id.*, *Trilogie new-yorkaise*, Arles, Actes Sud, collection « Babel »

(* éditions obligatoires)

Des extraits d'autres textes seront distribués en photocopie.

Une bibliographie critique sera fournie au début du cours.

Littérature française – Étude d'une œuvre 2

Responsables : A. Déruelle et S. Loubère

Le cours est centré sur l'étude approfondie d'une œuvre, dans une double perspective d'élargissement de la culture littéraire et de perfectionnement des compétences d'analyse et de rédaction universitaire.

Les étudiant.e.s suivent l'un des deux cours suivants :

- Littérature XVIII^e siècle : abbé Prévost, *Manon Lescaut*, éd. d'Audrey Faulot, Erik Leborgne et Jean Sgard, Paris, Flammarion, GF, 2022 (Mme Loubère)
- Littérature XIX^e siècle : A. Rimbaud, *Recueil Demeny* (1870), p. 29 à 62, et *Poésies* (fin 1870 – année 1871), p. 85 à 136, édition de Jean-Luc Steinmetz, Paris, Flammarion, GF, 2^e édition 2016 (Mme Déruelle)

Approche de la littérature ultra-contemporaine 2

Responsable : L. Taïeb

Écritures animales

Nombre d'auteurs et d'autrices du XXI^e siècle commençant ont choisi, à un moment de leur œuvre, de s'intéresser aux animaux. C'est sur ce « versant animal » que ce cours se propose de les accompagner, dans l'exploration de textes divers (poésie, roman, essai). D'un point de vue théorique, nous nous demanderons ce qui, au-delà de leur seule proximité thématique, pourrait être commun aux différentes œuvres abordées. D'un point de vue pratique, nous observerons (et expérimenterons) ce que l'animalité fait à l'écriture, et dans quelle mesure le versant animal représente aussi une aventure pour la pensée, et donc, pour la langue qui la formule.

Corpus étudié

Lecture obligatoire d'au moins deux textes de cette liste, dont au moins un aura été lu pour le début du semestre.

Jean-Christophe Bailly, *Le versant animal* (2007), Bayard, 2024.

Jean-Louis Giovannoni, *Sous le seuil*, Editions Unes, 2016.

Olivia Rosenthal, *Que font les rennes après Noël ?* (2010), Folio Poche 2012.

Antoine Volodine, *Terminus Radieux*, (2014), Points Poche 2015

Ouvrage de référence

Anne Simon *Une bête entre les lignes*, coll. Littératures, éditions Wildproject, 2021.

Atelier d'écriture encadrée 2

Responsable : H. Lenoir

À travers trois séances de 4h, on déconstruira la littérature dite « de genre » afin de se la réapproprier. L'étude portera tant sur le fond (science-fiction, policier, jeunesse, fantasy, romance...) que sur la forme (poèmes, scénarios, vers livres, théâtre, bande dessinée...).

L'objectif sera principalement la dédramatisation de la littérature, l'étude ludique de ses mécanismes, et la construction de ses propres règles et références. Au cours de trois exercices, les étudiant.e.s apprendront à se défaire de potentiels préjugés sur les genres littéraires, à retravailler des textes déjà existants et à apprivoiser l'écriture sous contrainte.

Prérequis :

Les étudiant.e.s doivent apporter de quoi rédiger : ordinateur portable, tablette, smartphone, papier ou autre. L'outil, lui aussi, peut faire partie de la réflexion.

Il est recommandé de posséder un accès à internet pour des recherches potentielles.

Suggestions de lecture :

Terry Pratchett, *Au Guet !* [1989], rééd. Pocket, 2011

Terry Pratchett, *Monnayé* [2007], rééd. Pocket, 2016

Seth Grahame-Smith, *Orgueil et préjugés et zombies* [2009], rééd. Pocket, 2014

Susanna Clarke, *Jonathan Strange & Mister Norrell* [2004], rééd. Pocket, 2008

Emile Bertier et Yann Girard, *Le Royaume aux mille réformes : une lutte sociale dont vous êtes le héros*, Bandes Détournées, 2024

David Weber, *Mission Basilic* [1993], rééd. J'ai Lu, 2006

Naoki Urasawa, *Pluto – tome 1* [2003], Kana, 2010

Agnès Maupré, *Milady de Winter – tome 1*, Ankama, 2010

Madeline Miller, *Circé* [2018], rééd. Pocket, 2019

Atelier d'écriture libre 2 : projet individuel

Responsable : K. Kalda

Séances le 31 janvier, 28 février et 28 mars.

Cet atelier a pour objectif de vous accompagner dans la rédaction d'un projet d'écriture personnel au long cours, dans la continuité des séances du premier semestre.

Au semestre 2, les questions techniques évoquées seront les suivantes : construction des personnages, choix du point de vue, temporalité du récit, étape de la relecture et des corrections.

Comme au premier semestre, les séances mettront en regard de vos questionnements un choix d'essais littéraires dans lesquels des écrivain.e.s analysent leur processus de création.

Du temps sera dégagé au cours des séances pour vous permettre d'écrire ou de questionner certains aspects de votre texte, et pour recevoir un retour critique vous permettant de surmonter les éventuelles difficultés.

L'atelier privilégiera la forme du récit (extraits de romans, nouvelles, essais littéraires...).

Travail personnel attendu :

- poursuite du cahier de « laboratoire d'écriture » permettant de documenter l'installation d'une routine d'écriture
- développement d'un projet personnel au choix (10 pages finalisées minimum à rendre à la fin du semestre).

Entretien individuel avec un acteur de la vie culturelle

Responsable : S. Loubère

Les étudiants organiseront un entretien avec un membre actif de la vie culturelle (artiste, écrivain, conservateur, producteur, programmateur, animateur de spectacles ou de manifestation culturelle...) dont ils rédigeront un compte-rendu critique détaillé.

LANSAD

(Cours de LANGue pour Spécialistes des Autres Disciplines)

F. O. U.

Sauf dérogation exceptionnelle, les étudiant.es étranger.es primo-arrivant.es suivront les cours de Français sur Objectifs Universitaires (FOU) assurés par l'IDF à partir du mois d'octobre.

Les autres étudiant.es choisiront entre Anglais, Espagnol et Latin.

ANGLAIS

Responsable: Mme Aitelhadj

Renforcement linguistique à travers l'étude de dossiers thématiques composés de documents authentiques. Les différentes compétences linguistiques (compréhension orale/écrite, expression orale/écrite) seront travaillées (niveau CECRL visé B2).

ESPAGNOL

Responsable: M. Ginesta

Espagnol : pratique orale et écrite de la langue étrangère

Objectifs

Expression écrite et orale et interaction

Compétences acquises

Savoir s'exprimer sur un thème précis en langue étrangère. Savoir interagir. Comprendre précisément un document écrit ou audio/vidéo authentique dans la langue étrangère. Rendre compte.

LATIN

Responsable: P.-A. Caltot

Le cours prolonge la présentation systématique des grandes œuvres et des principaux auteurs de la latinité, en particulier pour les œuvres poétiques (épopée, élégie, tragédie). Il poursuit trois objectifs :

- la révision systématique de la syntaxe de la phrase complexe en latin - la pratique de la version et du commentaire de textes littéraires - l'initiation au commentaire comparé entre texte latin et image.

Bibliographie

Fredouille, Zehnacker, *Littérature latine*, PUF, Quadrige, Paris, [1993]

Hacquard, *Guide romain Antique*, Classiques Hachette, Paris, [1952]

Morisset, Gason, Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, Paris

Thème du semestre : Épopée et élégie à Rome en interface

Ce semestre, le travail portera sur l'écriture de l'élégie et de l'épopée à Rome en soulignant l'opposition *a priori* structurante entre ces deux genres poétiques et cependant leur influence réciproque, notamment à partir de l'époque augustéenne et durant la période impériale.

Il s'agira, à partir d'extraits de l'*Énéide* de Virgile et des élégies de Propertius et de Tibulle de situer la singularité de chacun des deux genres poétiques puis d'envisager comment le chant IV de l'*Énéide* invite l'élégie dans l'épopée pour mieux la rejeter avant de voir l'influence mutuelle des deux genres poétiques chez Ovide.

Stage facultatif

L'étudiant.e a la possibilité d'effectuer un stage (non évalué) dans le cadre de la formation. Pour toutes les démarches, il.elle est invité.e à contacter le Bureau des stages (stages.llsh@univ-orleans.fr).

MASTER 2^{ème} ANNÉE

Semestre 9

Séminaire de littérature comparée S9

Responsable : G. Ribémont

Jardins littéraires

Le séminaire s'attachera par des lectures comparées à explorer des aspects de l'histoire culturelle des jardins tels qu'ils ont été transformés par les écrivains et fondus dans leurs cultures personnelles et esthétiques propres. La série des textes que nous allons aborder va nous permettre d'identifier des modèles et moments historiques forts de l'histoire littéraire des jardins, ainsi que les implications anthropologiques et esthétiques et des spécificités culturelles des différents domaines linguistiques abordés. Au centre de la série de textes se trouveront le tournant esthétique du jardin à la française vers le parc anglais ainsi que l'exploration historisante des connotations de ce paradis perdu et des significations successives de la nature et de la place de l'homme, face à ou dans celle-ci.

Après une introduction historique aux modèles historiques des jardins, nous étudierons des extraits des XVII^e et XVIII^e siècles avant d'aborder les textes au programme.

Textes au programme

Johann Wolfgang von Goethe, *Les Affinités électives*, trad. Pierre Du Colombier, folio classique, édition obligatoire.

Émile Zola, *La Faute de l'abbé Mouret*, édition au choix.

(Un dossier de photocopies avec des extraits supplémentaires et une bibliographie indicative sera distribué au début du cours.)

Littérature et images

Responsable : C. Morille

Lire et écrire des albums pour enfants

La littérature de jeunesse représente aujourd'hui un secteur majeur du marché éditorial et un lieu d'expérimentation littéraire et graphique extrêmement riche. Après avoir découvert le fonctionnement iconotextuel d'un médium spécifique : l'album illustré, analysé ses ressorts poétiques et expressifs, et mesuré l'importance de sa matérialité (support, format, couleur, mise en page, typographie...), les étudiant.e.s seront invité.e.s à écrire à leur tour un album pour enfants.

Par une lecture assidue de nombreux albums, les étudiant.e.s devront se familiariser avec les univers d'auteurs et d'illustrateurs variés pour acquérir une connaissance intime du champ contemporain, afin d'être capables de situer leur pratique scripturale, tant vis-à-vis du canon littéraire que des lignes éditoriales des maisons d'édition actuelles spécialisées pour la jeunesse.

Il leur faudra impérativement consulter les ouvrages de la réserve de cours constituée à cet effet à la BU et lire en autonomie tout au long du semestre des ouvrages diversifiés issus des rayons jeunesse des bibliothèques afin de se constituer une bibliothèque personnelle.

Les étudiant.e.s présenteront leurs créations au public le 10 décembre lors d'une lecture à la médiathèque Maurice Genevoix.

Bibliographie :

- Beauvais Clémentine, *Écrire comme une abeille : la littérature jeunesse, de la lecture à l'écriture*, Gallimard Jeunesse, 2023.

- Boulaire Cécile, *Lire et choisir ses albums, petit manuel à l'usage des grandes personnes*, Paris, Didier Jeunesse, « Passeurs d'histoires », 2018.

- Centi Valérie, D'Anna Vincianne, Delbrassine Daniel, Dozo Björn-Olav, *Comprendre la littérature de jeunesse*, Paris, L'école des loisirs, Pastel / L'École des lettres, 2022.

- Marcoin Francis et Chelebourg Christian, *La littérature de jeunesse*, Armand Colin, « 128 », 2007.
- Nières-Chevrel Isabelle, *Introduction à la littérature de jeunesse*, Paris, Didier Jeunesse, « Passeurs d'histoires », 2010.
- Prince Nathalie, *La Littérature de jeunesse*, Malakoff, Armand Colin, 2021.
- Turin Joëlle, *Ces livres qui font grandir les enfants*, Didier jeunesse, 2012.
- Van der Linden Sophie, *Lire l'album*, Le Puy-en-Velay, l'Atelier du poisson soluble, 2006.
- Van der Linden Sophie, *Tout sur la littérature jeunesse de la petite enfance aux jeunes adultes*, Gallimard jeunesse, 2021.

Nombreuses ressources en ligne :

Dont le site du Centre national de la littérature pour la jeunesse / La Joie par les livres : <https://cnlj.bnf.fr>
<https://www.ricochet-jeunes.org/>
<https://journals.openedition.org/strenae/>

Masterclass d'écrivain 1

Responsable : F. Forte et A. Lafaille

Les écrivains Frédéric Forté et Adrien Lafille interviendront lors de séances dont la date sera précisée en début de semestre.

Lectures suggérées

F. Forte :

Re-, NOUS, 2012

33 sonnets plats, Éditions de l'Attente, 2012.

Dire ouf, P.O.L, 2016

Nous allons perdre deux minutes de lumière, P.O.L, 2021

Transformation de la condition humaine dans toutes les branches de l'activité P.O.L, 2023

A. Lafille

Milieu, Vanloo, 2021

La Transparence, Vanloo, 2022

Le Feu extérieur, Corti, 2024

Création littéraire aujourd'hui : enjeux théoriques et pratiques

Responsable : H. Lenoir

Pratique et logistique du métier d'écrivain.e

Ce cours a pour objectif de présenter, de façon concrète, le quotidien professionnel des auteurs et autrices exerçant de façon continue ou à temps plein.

On étudiera, entre autres, la collaboration avec la maison d'édition, les obligations administratives, mais aussi les sources de revenus, qu'il s'agisse de droits d'auteur ou d'activités accessoires (salons, conférences, interventions scolaires, bourses, résidences...).

Des cas financiers réels seront présentés aux étudiant.e.s afin de dresser un tableau réaliste du métier. Les réseaux et les plates-formes nationales seront présentés en direct.

Thèmes abordés : travail éditorial, contrats d'édition, négociations, droits audiovisuels, agents littéraires, URSSAF Limousin, sécurité sociale des artistes-auteurs, déclarations de revenus, droits d'auteurs et revenus BNF, bourse du CNL, résidences littéraires, salon, dédicaces, tables rondes, dispense de précompte, rencontres scolaires, Pass Culture, gestion des réseaux sociaux, prix littéraires.

Prérequis :

Un ordinateur portable ou, à défaut, un smartphone est conseillé pour pouvoir accéder aux ressources en lignes qui seront présentées.

Suivi de création – atelier méthodologique

Responsable : L. Taïeb

Au sein de cet atelier régulier, chaque séance commence par la lecture d'un texte en cours, écouté et commenté collectivement, comme embrayage à une réflexion commune sur les avancées et les obstacles rencontrés au cours de l'écriture de chaque projet de master. Il est question ici de parvenir à gagner suffisamment de distance vis-à-vis de son propre travail pour pouvoir ensuite s'y replonger avec plus de clarté, en ayant identifié de possibles freins, mais surtout, des points de forces sur lesquels prendre appui.

Mémoire de création

Responsable : L. Taïeb

Au S9, une **partie significative rédigée** du mémoire de création littéraire devra être rendue à l'écrit, accompagnée d'une **note d'intention** qui présente le projet dans son ensemble et précise la place que la partie rendue occupe dans l'économie générale du texte final.

La partie du mémoire de création littéraire présentée à ce stade doit proposer à la lecture une œuvre littéraire originale et cohérente. Dans ce cadre, aucune contrainte particulière de genre, de longueur, ni de contenu n'est imposée. Si toute forme d'inventivité est naturellement bienvenue, il sera néanmoins attendu de l'auteur ou de l'autrice que son œuvre atteste une connaissance fine des contraintes et des subtilités de sa langue d'écriture.

Le texte proposé sera mis en page de manière élégante et soignée et pourra comporter des illustrations. Pour cette mise en page, des collaborations seront admises.

La note d'intention, présentée avec soin, témoignera d'une démarche réflexive et abordera également les œuvres, littéraires ou non, qui auront joué un rôle important dans l'écriture de l'œuvre personnelle. Elle présentera avec clarté ce qui reste à accomplir avant l'aboutissement du projet et évoquera également les obstacles éventuels rencontrés jusque là ou les difficultés qui persisteraient.

Les étudiants seront évalués, à ce stade, principalement, sur leur capacité à prendre une distance réflexive sur leur propre travail et à utiliser les outils analytiques acquis dans l'ensemble des cours du master pour les appliquer à leur propre geste d'écriture.

La soutenance orale comprendra nécessairement un moment de lecture à voix haute de l'extrait de l'œuvre proposée. Elle donnera l'occasion d'un échange constructif avec le jury. Ce moment d'évaluation est principalement pensé comme une étape vers l'achèvement de l'œuvre commencée.

LANSAD

(Cours de LANGue pour Spécialistes des Autres Disciplines)

ANGLAIS

Responsable: Mme Aitelhadj

Renforcement linguistique à travers l'étude de dossiers thématiques composés de documents authentiques. Les différentes compétences linguistiques (compréhension orale/écrite, expression orale/écrite) seront travaillées (niveau CECRL visé B2).

ESPAGNOL

Responsable: M. Ginesta

Espagnol : pratique orale et écrite de la langue étrangère

Objectifs

Expression écrite et orale et interaction

Compétences acquises

Savoir s'exprimer sur un thème précis en langue étrangère. Savoir interagir. Comprendre précisément un document écrit ou audio/vidéo authentique dans la langue étrangère. Rendre compte.

Semestre 10

Séminaire de littérature française S10

Responsable : S. Loubère

Auteurs polymorphes et œuvres hybrides : poétiques de la polygraphie

Le polygraphe est cet auteur qui « écrit sur des matières variées » ou qui « écrit beaucoup et sur beaucoup de sujets » (*Grand Larousse du XX^e s.*). La polygraphie a longtemps été une pratique commune dans le champ littéraire, avant de reculer devant la spécialisation qui a vu s'affirmer les figures différenciées du romancier, du poète, du dramaturge, de l'essayiste, etc.

Cette notion qui a refait surface depuis quelque temps dans le discours critique invite à penser la littérature en dehors des clôtures génériques, comme le lieu de possibles hybridations, de complémentarités et de concurrences fécondes. Les raisons qui, au cours des siècles, ont poussé les écrivains à pratiquer la polygraphie sont multiples, et peuvent obéir à des logiques très différentes (intellectuelles, politiques, esthétiques, éditoriales...) mais correspondent presque toujours à un désir d'émancipation de l'auteur cherchant à expérimenter toutes les formes à sa disposition, sans se confiner à un genre précis (poésie, roman, théâtre...) ou à un champ disciplinaire (lettres, histoire, sciences, arts...).

L'objet de ce séminaire sera d'enquêter sur les phénomènes de décloisonnement, de contamination générique, de diversification des formes et des savoirs qu'entraînent les différentes pratiques de la polygraphie. On partira d'une approche historique du phénomène, notamment de son épanouissement à l'âge classique, avant d'envisager ses incarnations modernes.

Nous aborderons ce questionnement en convoquant les auteurs qui ont fait de la polygraphie un principe dynamique dans leur production littéraire, et en interrogeant la plasticité des genres travaillés par la logique polygraphe. Toutes les formes d'hybridité littéraires pourront être envisagées, avec une attention particulière prêtée à la place de la poésie dans ces pratiques.

Bibliographie

Polygraphies. Les frontières du littéraire, dir. J.-P. Dufiet et É. Nardout-Lafarge, Garnier, 2015.

« De la polygraphie au XVII^{ème} siècle », dir. P. Dandrey et D. Denis, *Littératures classiques*, n°49, 2003.

« La polygraphie à l'époque moderne », *Papers on French seventeenth Century Literature*, vol. 38, 2011 n°74

Littérature en contexte

Responsable : L. Depretto

Enfants sauvages : récits de rencontres avec l'altérité

Des enfants, quadrupèdes et muets, sont trouvés dans les bois puis réintégrés dans la communauté humaine, soumis à une (ré)éducation et à diverses expérimentations à des fins de recherche. Plusieurs textes français aux XVIII^e et XIX^e siècles racontent cette découverte et cet apprivoisement réciproque : l'« histoire d'une jeune fille sauvage », d'abord attribuée à La Condamine, vraisemblablement écrite par Marie-Catherine Hecquet et parue une première fois en 1755, puis les rapports du docteur Itard sur Victor de l'Aveyron en 1801 puis 1805. D'autres textes prennent ces cas en exemples dans le cadre d'une réflexion sur l'histoire de l'humanité et sur les caractéristiques propres à l'homme (Condillac, Rousseau, etc.) Avec le développement des sciences humaines et notamment l'expansion de l'anthropologie au XX^e siècle, ils sont étudiés pour eux-mêmes et réengagent une réflexion sur la définition et les frontières de l'humanité. C'est à cette réflexion, saisie à travers des récits d'expérience que sera consacré ce cours. On en profitera également pour évoquer les mystifications sur les enfants-animaux, ainsi que les textes littéraires inspirés de certains cas avérés.

Bibliographie

Francis Marcoin (dir.), « Enfants sauvages », revue *Cahiers Robinson*, Presses universitaires d'Artois, 12, 2002.

Sophie Bobbé (dir.), « Nouvelles figures du sauvage », *Communications*, 76, 2004, accès gratuit sur Persée.

Hervé Mazurel, *Kaspar l'obscur ou L'enfant de la nuit († 1833) : essai d'histoire abyssale et d'anthropologie sensible*, La Découverte, 2023

*Marie-Catherine Hecquet, *Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans*, Gallimard, Folio, 2017 [publication imprimée de 1755, lisible et téléchargeable sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k67832q.r=hecquet%20histoire%20jeune%20fille%20sauvage?rk=21459;2#>]

*Lucien Malson, *Les Enfants sauvages : mythe et réalité*, suivi de Jean Itard, *Mémoire et rapport sur Victor de l'Aveyron*, 10/18, 2007.

Jean-Marc Gaspard Itard, *De l'éducation d'un homme sauvage, ou Des premiers développemens physiques et moraux du jeune sauvage de l'Aveyron* [publication de 1801, lisible et téléchargeable sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626267t>]

Lucienne Strivay, *Enfants sauvages. Approches anthropologiques*, Gallimard, 2006. Ecouter l'émission « Les enfants sauvages. Le sauvage de l'intérieur » du podcast « Les chemins de la connaissance », France culture, 2006, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-chemins-de-la-connaissance/les-enfants-sauvages-1-5-le-sauvage-de-l-interieur-7372652>

Filmographie

François Truffaut, *L'Enfant sauvage*, 1970.

Werner Herzog, *L'Histoire de Kaspar Hauser*, 1974.

N.B. Les titres précédés d'un astérisque sont à acheter et à avoir en cours en version papier. Dans l'ouvrage de Lucien Malson, ce sont les rapports d'Itard en annexes qu'il faudra lire en priorité.

Masterclass d'écrivain 2

Responsable :

Le programme de la Masterclass sera communiqué au cours du premier semestre.

Suivi de création – atelier méthodologique

Responsable : L. Taïeb

Au sein de cet atelier régulier, chaque séance commence par la lecture d'un texte en cours, écouté et commenté collectivement, comme embrayage à une réflexion commune sur les avancées et les obstacles rencontrés au cours de l'écriture de chaque projet de master. Il est question ici de parvenir à gagner suffisamment de distance vis-à-vis de son propre travail pour pouvoir ensuite s'y replonger avec plus de clarté, en ayant identifié de possibles freins, mais surtout, des points de forces sur lesquels prendre appui.

Mémoire de création

Responsable : L. Taïeb

Le mémoire de création littéraire présenté en fin de M2 doit proposer à la lecture une œuvre littéraire originale, achevée et cohérente. Dans ce cadre, aucune contrainte particulière de genre, de longueur, ni de contenu n'est imposée. Cette œuvre littéraire sera rédigée en français. Si toute forme d'inventivité est naturellement bienvenue, il sera néanmoins attendu de l'auteur ou de l'autrice que son œuvre atteste une connaissance fine des contraintes et des subtilités de sa langue d'écriture.

Le texte proposé sera mis en page de manière élégante et soignée et pourra comporter des illustrations. Pour cette mise en page, des collaborations seront admises.

Une note d'intention devra accompagner le mémoire.

Elle comportera une présentation générale et synthétique du projet.

Dans cette note d'intention la genèse du projet et son évolution au cours des deux années de master seront également présentées. La note témoignera donc d'une démarche réflexive et abordera également les œuvres, littéraires ou non, qui auront joué un rôle important dans l'écriture de l'œuvre personnelle.

D'une longueur de 30 000 signes environ, elle devra être rédigée dans une langue claire et précise, témoignant de la distance réflexive acquise par l'auteur ou l'autrice sur son propre travail de création.

Elle sera présentée de manière autonome.

Rendu et soutenance

L'œuvre de création et la note d'intention, formant deux volumes distincts, seront rendus à la fois au format papier et au format numérique (PDF).

L'opportunité est donnée à chacun et chacune de présenter et défendre son travail à l'oral, lors d'une soutenance alliant à la fois geste de création et dimension de réflexivité. Elle visera à éclairer les intentions et le parcours de l'auteur ou de l'autrice. Elle comportera nécessairement une lecture d'extraits du projet de création. Elle sera suivie d'un échange avec le jury.

Cas particuliers

Dans le cas où le projet de création achevé devrait être particulièrement volumineux, il sera accepté qu'une première partie seulement de l'ensemble du texte soit présentée comme mémoire de fin d'année. Il sera alors attendu que la partie présentée comporte un minimum de 80 000 signes.

Stage facultatif

L'étudiant.e a la possibilité d'effectuer un stage (non évalué) dans le cadre de la formation. Pour toutes les démarches, il.elle est invité.e à contacter le Bureau des stages (stages.lsh@univ-orleans.fr).

REMARQUES SUR LE PLAGIAT

Le Code de la propriété intellectuelle stipule :

Article L 122-4 : Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Article L 335-2 : Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon ; et toute contrefaçon est un délit. [...]

Article L 335-3 : Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi.

Le plagiat consiste à s'approprier les propos ou les idées d'autrui sans citer explicitement ses sources. Il constitue un délit, dont les conséquences peuvent être graves.

Voici la définition plus précise qu'en fournit le site [Compilatio \(https://www.compilatio.net/le-plagiat\)](https://www.compilatio.net/le-plagiat) :

Le plagiat est le fait de **présenter le travail de quelqu'un d'autre comme étant le sien**. Dans les travaux de recherche documentaire et de rédaction (dissertation, rapport de stage, mémoire, thèse...), reprendre les idées d'un auteur est autorisé, à condition de mentionner **la source de l'idée**.

Le plagiat est un acte « pouvant être commis de manière **intentionnelle**, non intentionnelle ou par **inadvertance**, et qui consiste à **utiliser en partie ou en totalité**, une production ou **une idée** produite par une personne pouvant être soi-même ou autrui, et ce, sans indiquer la source ». C'est la **définition du plagiat** que donne Martin Hutchison, dans le webinar « [Prévention du plagiat dans le secondaire : il y a urgence!](#) ».

Aucune forme de plagiat ne sera tolérée.

Tous les travaux rédigés remis aux enseignants dans le cadre du master (dossiers, mini-mémoires, mémoires...) devront scrupuleusement respecter la charte anti-plagiat signée par l'étudiante ou l'étudiant.

Le mémoire devra être rendu sous format papier selon la demande du directeur ou de la directrice de recherche et obligatoirement sous forme électronique afin d'être soumis à un logiciel anti-plagiat.

Tout plagiat avéré entraînera une note nulle et, éventuellement, des poursuites disciplinaires.

RAPPEL DE LA POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ CONCERNANT L'UTILISATION DE L'IA

(Source : Charte Intelligence Artificielle de l'Université

https://www.univ-orleans.fr/upload/public/2024-06/dircom_2024_charte_IA_UO_R.pdf)

Sauf indication contraire, les travaux réalisés par les étudiants en vue de l'évaluation des connaissances et compétences acquises ne sauraient être produits par de tels outils, ce qui constituerait un cas de triche avéré et passible de sanctions.

Tout document issu d'une IA générative doit faire l'objet d'une relecture critique et attentive, [...] à cause des risques de plagiat attribuables à la personne qui s'approprierait le contenu généré, [...] Les propositions, les références, les faits énoncés doivent être vérifiés

Pour tout texte généré par une IA générative, le préciser par un mécanisme de citation classiques. Cette obligation peut être levée dans certains types d'usage : simple traduction, amélioration du niveau de langue sans apport des changements sur le fond.

Sur le plan éthique, il faut être conscient que les résultats sont susceptibles de suivre certains préjugés historiques sur le sujet ; la neutralité souvent prêtée aux méthodes d'intelligence artificielle est extrêmement relative. Il faut donc faire preuve d'esprit critique. Il est recommandé, lorsqu'une IA a été utilisée pour générer de nouvelles idées ou un nouveau texte, de conserver un exemplaire de cette production dans sa forme brute, pour des questions de traçabilité et notamment dans le cadre des activités de recherche. Cette recommandation ne s'applique pas lorsque l'IA est simplement utilisée pour améliorer un texte personnel.

La **réglementation générale des études** définit les usages autorisés de l'IA vis-à-vis du contrôle de connaissance : « Le recours à des outils mobilisant l'Intelligence Artificielle est par principe interdit sauf si son utilisation est explicitement autorisée dans le sujet proposé aux étudiants. Le recours non autorisé à l'intelligence artificielle constitue une fraude à l'examen et fera l'objet d'une procédure disciplinaire. Si l'utilisation de l'IA est autorisée, les éléments de la copie qui en sont issus devront être signalés comme n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe. » [Réglementation générales des études de l'université d'Orléans, MAJ 13/07/2023]

Cas d'usages et consignes spécifiques à l'activité de recherche

Aide à la génération de nouvelles idées de recherche, d'un plan de projet, etc.

Il convient de vérifier soigneusement si les idées générées proviennent de sources existantes et d'ajouter les références appropriées si nécessaire. Il y a de fortes chances que les idées générées soient basées sur des travaux existants. Si ce travail n'est pas correctement cité, il s'agit de plagiat. S'il apparaît que les idées générées sont innovantes, ou en cas d'utilisation directe de tout ou partie du texte généré, il faudra mentionner l'utilisation du modèle de langage génératif (y compris la référence).